Image not found or type unknown

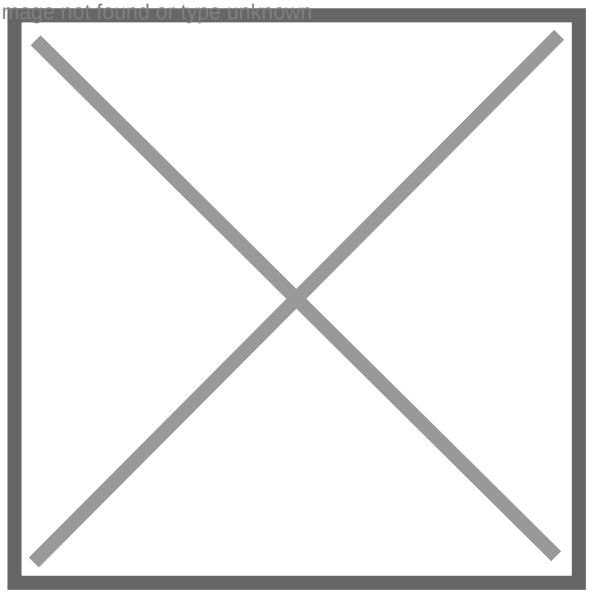

Divorce entre deux conjoints allemands

Par **cdt59bxl**, le **23/08/2008** à **18:36**

Je ne sais pas si vous allez savoir me répondre mais dans le cas d'un divorce en Allemagne (les deux parents sont allemands mais l'un réside actuellement en Belgique et l'autre en allemagne) est-il possible que la personne résidant en Belgique qui aurait une relation extra-conjugale pourrait perdre tous ses droits dans la procédure de divorce ?

De plus une procédure en Belgique a été introduite et une autre en Allemagne. Laquelle va primer ?

Ils ont un enfant qui séjourne en Allemagne chez l'un des parents. La personne résidant en Belgique a beaucoup de difficultés à avoir son enfant en Belgique. Que peux-t-il faire ?

Merci si vous pouvez répondre à mes questions.

Bien à vous,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés